

ENTRÉE EXPRESS EXPRESS ENTRY

www.canada.ca/EntreeExpress

CE QUE LES CANDIDATS POTENTIELS DEVRAIENT SAVOIR

Le Canada modifie ses programmes d'immigration économique afin d'offrir plus de possibilités aux immigrants qualifiés potentiels. Depuis janvier 2015, les travailleurs étrangers qualifiés peuvent se prévaloir d'Entrée express, un système qui s'appliquera aux principaux programmes d'immigration économique du Canada, soit :

- le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral);
- le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral);
- la catégorie de l'expérience canadienne;
- une partie du Programme des candidats des provinces.

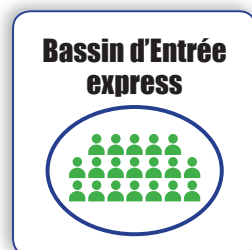
Les candidats qui sont invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre du système Entrée express bénéficieront de délais de traitement rapides de six mois ou moins.

Entrée express aiguille aussi les travailleurs qualifiés vers des occasions d'emplois avant leur arrivée au Canada.

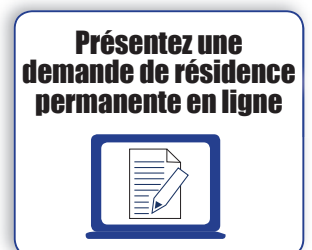
Entrée express fait en sorte que les candidats qui ont le plus de potentiel de réussir sur le plan économique, et non simplement les premiers de la file, puissent immigrer au Canada.

Fonctionnement du système Entrée express

ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



Étape 1

Les candidats potentiels créent un profil d'Entrée express en ligne

Faites-nous part de votre intérêt à venir au Canada en tant qu'immigrant qualifié. Depuis janvier 2015, vous pouvez créer un profil d'Entrée express en ligne : décrivez-nous entre autres vos compétences, votre expérience de travail, vos compétences linguistiques et votre scolarité. Vous devrez auparavant passer un examen pour évaluer vos compétences linguistiques en français ou en anglais. Si vous avez été formé à l'extérieur du Canada, il est possible que l'on vous demande de faire évaluer vos diplômes d'études par rapport aux normes canadiennes. Vous trouverez de plus amples renseignements en ligne sur les évaluations de la scolarité et des compétences linguistiques.

Si vous répondez aux critères de l'un des programmes fédéraux d'immigration économique visés par Entrée express, vous serez inscrit dans un bassin de candidats présélectionnés.

Si vous n'avez pas déjà une offre d'emploi au Canada ou si vous n'avez pas été désigné par une province ou un territoire, vous devez vous inscrire au Guichet emplois du gouvernement du Canada. Le Guichet emplois est un outil de recherche convivial qui vous aidera à être jumelé à des emplois au Canada en fonction de vos compétences, de vos connaissances et de votre expérience.

Bassin d'Entrée express

On vous attribuera une note qui déterminera votre rang dans le bassin d'Entrée express à l'aide du système de classement global, qui tient compte de facteurs reconnus comme indicateurs de la réussite économique (par exemple, les compétences linguistiques, la scolarité et l'expérience de travail).

On sélectionnera régulièrement des candidats à partir du bassin d'Entrée express et on les invitera à présenter une demande de résidence permanente. Les candidats ayant les notes les plus élevées, y compris ceux possédant une offre d'emploi valide ou ayant été désignés par une province ou un territoire, seront invités à présenter une demande.

Votre profil d'Entrée express sera valide pendant 12 mois. Au cours de cette période, vous serez tenu de mettre à jour votre profil si votre situation change (par exemple, si vous avez obtenu de nouveaux résultats à l'examen des compétences linguistiques ou si vous avez atteint un niveau de scolarité plus élevé).

Important : La création d'un profil d'Entrée express en ligne ne garantit pas que votre candidature à la résidence permanente sera retenue. Si vous êtes invité à présenter une demande de résidence permanente, les renseignements fournis dans votre profil d'Entrée express feront alors l'objet d'une vérification.

Étape 2

Les candidats sélectionnés sont invités à présenter en ligne une demande de résidence permanente

Vous recevrez une invitation à présenter une demande de résidence permanente si vous :

- possédez une offre d'emploi valide d'un employeur au Canada (sous réserve d'une étude d'impact sur le marché du travail en vigueur à ce moment-là);
- avez été désigné par une province ou un territoire;
- figurez parmi les mieux classés dans le bassin en fonction de vos compétences et de votre expérience.

Citoyenneté et Immigration Canada traitera la majorité des demandes de résidence permanente complètes reçues dans un délai de six mois ou moins.

Les candidats inscrits dans le bassin d'Entrée express qui ne recevront pas une invitation à présenter une demande de résidence permanente après 12 mois pourront présenter à nouveau leur profil, et leur candidature sera remise dans le bassin s'ils répondent toujours aux critères.

Pour de plus amples détails, consultez www.canada.ca/EntreeExpress.